

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 12.50  
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX n° 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :  
RÉDACTION . . . . . 61.031  
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT . . . . . 61.303  
DU PARTI . . . . . 61.252  
ANNONCES . . . . . 61.252  
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.  
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.  
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux  
n° 58

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Autour du désendettement agricole

Le projet de loi, avec message à l'appui, sur le désendettement d'entreprises agricoles, qui vient de paraître, a une ampleur telle qu'il n'a guère été possible jusqu'ici d'en donner autre chose qu'un aperçu général. Il contient en effet toute une série de suggestions et de dispositions des plus intéressantes, notamment en ce qui concerne l'exécution du désendettement.

Le désendettement s'étend à toutes les créances hypothécaires non couvertes qui grèvent les immeubles du propriétaire, même si elles sont constituées en gage. Une créance est réputée non couverte dans la mesure où, compte tenu des charges de rang préférable, elle excède la valeur d'estimation du gage immobilier.

C'est l'autorité de concordat, donc le Tribunal, qui décide dans quelle mesure il faut tenir compte des charges financières. L'estimation des biens-fonds agricoles se base sur la valeur de rendement. Celle-ci correspond à la somme qui permet de tirer, en moyenne, un intérêt de 4 pour cent du rendement net de l'entreprise pendant un certain nombre d'années. La valeur de rendement, augmentée d'un supplément du 20 pour cent au maximum, donne la valeur d'estimation. Le Conseil fédéral promulguera encore des dispositions plus détaillées sur la manière de procéder à l'estimation.

Le projet de loi fait intervenir entre le créancier et le débiteur la caisse d'amortissement. Dès que la décision prononçant le désendettement est entrée en vigueur, les hypothèques à amortir sont aussitôt radiées. Le débiteur n'a plus à rembourser ses dettes hypothécaires primitives, ni à servir les intérêts qui s'y rapportent. A la place, il est tenu de verser les annuités d'amortissement à la caisse d'amortissement.

Quant au créancier, sa créance hypothécaire contre le débiteur est remplacée par une créance contre la caisse d'amortissement, garantie par le canton et équivalente à la valeur capitalisée des annuités d'amortissement qui lui sont dues.

Cette créance portant intérêt à 4 pour cent sera incorporée à un titre au porteur (titre de rachat) muni de coupons semestriels, les titres de rachat étant remboursables par tirages au sort annuels pour le vingtième des titres émis annuellement par la caisse d'amortissement.

Pour la différence entre le montant en capital de la créance primitive et la valeur nominale du titre de rachat, le créancier reçoit une attestation de découvert. Pour citer un cas concret, le créancier d'une hypothèque du premier degré au capital de 10.000 fr. sera désintéressé au moyen de papiers-valeur à 4 pour cent, garantis par le canton et équivalent à la valeur capitalisée des amortissements.

Dans le présent exemple, cette valeur capitalisée se monte à 6976 francs. Pour des raisons pratiques, les titres de rachat doivent être établis en chiffres ronds (par exemple 100 francs), les différences étant payées en espèces. Dans le cas particulier, le créancier recevra (contre paiement de 4 francs) 68 titres de rachat à 4 pour cent, valeur nominale 100 francs, et une attestation de découvert au montant de 3200 francs.

La Caisse d'amortissement tire les ressources nécessaires à l'amortissement et au service des intérêts de ces nouveaux titres des annuités à verser par le propriétaire et des contributions mises à sa disposition par la Confédération et le canton. Pour les créances non couvertes n'excédant pas le double de la valeur d'estimation du gage, le débiteur verse à la caisse d'amortissement des annuités invariables, qui sont graduées par rapport à la couverture et atteignent dans la règle les montants suivants :

Premier degré : 100 à 125 pour cent de la valeur d'estimation = annuité de 2,5 pour cent.

Deuxième degré : 125 à 150 pour cent de la valeur d'estimation = annuité de 2 pour cent.

Troisième degré : 150 à 175 pour cent de la valeur d'estimation = annuité de 1,5 pour cent.

Quatrième degré : 175 à 200 pour cent de la valeur d'estimation = annuité de 1 pour cent.

Les annuités doivent être versées pendant vingt ans.

La caisse d'amortissement verse, également pendant vingt ans, la différence, prélevée sur ses propres ressources, entre les annuités du débiteur et le double du montant prévu pour chaque degré.

Cette solution envisagée présente des avantages indéniables. Les titres de rachat — billets au porteur à 4 pour cent, remboursables par tirages au

## La conférence des Détroits

La conférence des Détroits qui se tient à Montreux a dû suspendre ses travaux jusqu'à la fin des réunions internationales de Genève. Cette décision montre assez quelle importance la Turquie et les autres parties au traité de Lausanne attachent à la présence de l'Italie autour du tapis vert. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que le gouvernement d'Ankara propose la fortification du Bosphore et des Dardanelles parce qu'il craint une attaque brusquée de l'Empire italien.

Nous sommes persuadés que le Duce n'a pas l'intention de reprendre la politique d'expansion italienne en Asie mineure, politique qui avait reçu l'assentiment des Alliés à St-Jean de Maurienne en 1917. Le chef du gouvernement fasciste a déclaré que la conquête de l'Ethiopie comblait les désirs de son pays et qu'il ne revendiquerait aucun autre territoire. L'on ne sait pas encore et l'on ne saura pas avant septembre sans doute si la conquête africaine sera reconnue par les puissances membres de la Société des Nations, c'est pourquoi l'Italie n'a envoyé à Montreux qu'un observateur et qu'elle continue à faire les plus grandes réserves quand les délégués de la Turquie et des autres nations font des propositions.

C'est dans la coulisse que le duc joue sa partie et il faut avouer qu'elle demande une grande maîtrise de soi. La requête turque, qui aurait pu embarrasser l'Italie dans une autre circonstance, met aujourd'hui un atout dans sa main, un atout qu'elle peut employer contre les pays sanctionnistes et contre les adversaires de son expansion coloniale en Afrique orientale. Il ne faut pas oublier que le gouvernement italien a établi une puissante base navale à Lérôs dans le Dodécannèse et que la Turquie considère ces fortifications comme un pion dangereux sur l'échiquier du Proche Orient.

Cette conférence des Détroits offre un intérêt considérable parce qu'elle peut permettre un rapprochement de la Grande-Bretagne, du Japon et de l'Italie ; elle peut permettre aussi un regroupement des puissances ayant des intérêts dans la Méditerranée, en face de la Russie soviétique. Cette dernière désire ardemment obtenir le libre passage de ses navires de guerre dans les Détroits, mais la Grande-Bretagne et les Italiens ne sauraient tolérer cette disposition dans la future convention, parce qu'ils ne veulent pas que les Soviets puissent sortir de la Mer Noire comme un diable d'une trappe et y rentrer leur attaque faite, pour se mettre à l'abri de toute poursuite. C'est évidemment le point sensible de toute la question. Si les navires soviétiques ne peuvent pas franchir les Détroits, ils demeurent dans la Mer Noire en position défensive et ils ne peuvent plus intervenir dans une action offensive en Méditerranée.

Le problème de la fortification des Dardanelles est un problème complexe, et sa solution est difficile malgré les leçons de l'histoire. Les participants à la Conférence de Montreux ne sauraient oublier que la Russie a été mise sur les genoux au temps de la Grande guerre parce qu'elle ne pouvait être ravitaillée en matériel de guerre par les alliés ; ils n'oublient pas non plus que les Dardanelles ont causé la désastreuse guerre de Crimée.

Si l'U. R. S. S. pousse aujourd'hui sa grande alliée la Turquie à demander la fortification des Détroits, c'est qu'elle veut faire des Dardanelles et du Bosphore des ouvrages avancés de sa défense méridionale et éloigner toute menace des autres puissances contre ses richesses naturelles. Celles-ci doivent être d'autant plus protégées contre une attaque qu'elles sont sur le territoire de peuples asservis par les Soviets. On comprend donc fort bien le désir de leurs maîtres de les éloigner de tout appui.

## UN PEU D'HISTOIRE

### Diplomates aux Bains

Dans les « Correspondances et actes pour l'histoire du Cardinal Matthieu Schiner », recueillis par Albert Buchi, une pièce de l'an 1506 offre un intérêt particulier par la mention d'un voyage aux bains de Loèche. Elle a pu être identifiée ; c'est un rapport de l'évêque Aymon de Montfaucon de Lausanne au duc Charles de Savoie sur une mission diplomatique en Valais.

A la fin d'avril 1506, le duc et l'évêque s'étaient quittés à Martigny, le premier allant à Aoste, le second à Sion pour tâcher d'obtenir de Schinner que les 7 dizains rendissent au duc le territoire occupé depuis 1475 dans le Bas-Valais.

Ecrit à Loèche, le rapport débute par : « Monseigneur, je me recomande à vous de tout le pouvoir de mon cœur. Mercredi (29 avril) après que je fus départi de vous, le chevalier Messr Albi (probablement Jean Albi, ancien sautier de Sion et familier de Schiner) et moy chevauxchames contre Syon, ainsi que saves (savez) et devisames de plusieurs choses, et principalement de nostre matiere. Mais je ne peu (pus) tirer plus avant que ce que vous vites à Martigny. Et quant nous fumes de soubz Conteyns nous trouvames Mons. de Syon, lequel me estoit venu au devant, et mavoit déjà bien attendu ungre heure comme il me dist... » Compliments réciproques, etc. « Et lung de mes gens luy balliast votre lettre et puis vynes à Syon et me menast tout droit descendre à la Mayorie, et mes gens fure tous anchie (chez) Ans Esperlin (Jean Asper, chanoine). Je souppais et dormys anchie luy et me fit bonne chièr (chère, accueil). Et par se soier le chevalier faisoit un message de ceque luy avies dist et ne parlames guere de notre matiere... pour ce que me sembloit estre tar... », etc.

Le lendemain « nous oymes messe ansanble », et ensuite Montfaucon veut parler de sa mission à Schiner, « mais incontinent il me rompit mon langage et me dist que ne nous falloit point parler de ce si, a celle heure, ne dautres choses si non de fere bonne chièr, et ce jour je sejournaï a Sion et fus festie des dames de la ville au diner et au souppe ».

sort et garantis par l'Etat — sont des titres qui auront très rapidement un marché, en sorte que le créancier n'aura pas de peine à se procurer de l'argent liquide, soit en les aliénant, soit en les donnant en nantissement.

homme peu raisonnable et qui est malaise a conduire, combien que nen ais encour nulle surte » (sûreté). La pièce dont ces lignes ne sont qu'un extrait s'arrête ici, brouillon corrigé en marge, conservé aux archives de l'Etat de Vaud.

L'évêque ambassadeur sera rentré bredouille, plumé au jeu, mais sa cure d'eau thermale et de vin du Valais au moins égayée par l'agréable société rencontrée là-haut.

Z. Sch.  
(Tiré de la publication citée, pour le Confédéré)

## Revue mondiale

### Importants accords entre Rome et Berlin

On déclare dans les milieux bien informés de Rome que d'importantes mesures financières et économiques ne manqueront pas de suivre, du côté italien, la conclusion d'accords commerciaux entre l'Italie et le Reich.

Ces accords ont, d'ores et déjà, été stabilisés sur quatre points principaux, dont voici l'essentiel :

1) Le Reich a donné son agrément à un régime sous lequel l'Italie effectuera en nature la plupart de ses paiements.

2) En contre-partie de cette concession, l'Italie s'engagera à accorder à l'Allemagne un traitement de faveur dans le nouveau régime de licences d'importation qui doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain, et qui réglementera toutes les transactions commerciales avec l'extérieur sous le contrôle direct de l'Etat ;

3) Les échanges touristiques italo-allemands, qui faisaient déjà l'objet de l'un des cinq accords de clearing en existence, seront étendus sur une base de réciprocité et le système des chèques-touristes deviendra exclusif aux deux pays ;

4) L'Italie s'est engagée à payer comptant l'achat de l'important brevet de fabrication de l'essence synthétique dérivant de la lignite, brevet obtenu par une grosse maison chimique allemande et passé, depuis quelques mois, sous le contrôle de l'Etat national-socialiste.

### La défense de la France à la frontière helvétique

La commission sénatoriale de l'armée a décidé, sur la proposition de M. Jean Taurines, sénateur de la Loire, de procéder à une enquête sur les positions défensives françaises existantes en arrière de la frontière franco-helvétique.

M. Taurines, qui est un grand mutilé de guerre, commandeur de la Légion d'honneur, a exposé au représentant de l'agence Havas dans quel esprit il avait présenté le vœu que la commission sénatoriale devait faire sien.

« La commission de l'armée, a déclaré le sénateur de la Loire, a procédé récemment à une enquête approfondie sur la valeur défensive du dispositif de sécurité établi le long de la frontière franco-allemande et de la frontière franco-belge. J'ai pensé que puisque la France avait adopté une politique purement défensive et résolue de verrouiller sa maison, il importait de s'assurer que toutes les portes étaient hermétiquement closes. Ceci ne doit pas être considéré, il va sans dire, comme une marque de méfiance à l'égard de la Confédération helvétique, dont nous connaissons l'esprit profondément pacifique. Mais il est naturel qu'un ancien combattant, soucieux de la sécurité de son pays, qu'un représentant du bassin minier de la Loire, s'inquiète de savoir si les positions de la ligne Maginot ne pourraient pas être tournées par un agresseur éventuel, qui prendrait pour objectif Lyon, St-Etienne et la vallée du Rhône. La commission de l'armée a entendu mon appel, puisqu'elle a décidé de faire porter ses investigations sur le dispositif de sécurité français à la frontière suisse. »

Cette intervention démontre l'urgence de passer enfin aux actes et de construire les fortifications prévues.

### Concessions anglaises en Egypte

Le gouvernement britannique serait disposé à retirer du Caire la garnison qui a été établie dans cette ville il y a environ un demi-siècle. Cependant, une garde officielle de soldats britanniques sera maintenue à la résidence, et une puissante base pour avions militaires britanniques sera conservée près du Caire. En outre, des forces importantes continueront à séjourner dans la zone du canal de Suez. Le retrait de la garnison du Caire est la principale concession faite par le gouvernement de Londres, afin de faire aboutir les négociations anglo-égyptiennes. On continue à garder, de part et d'autre, le plus grand secret sur la marche de ces négociations.





# CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS

Etablissement fondé en 1876 Contrôlé par la Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

**DÉPÔTS** CARNETS D'ÉPARGNE 3.50 %  
OBLIGATIONS 3 ans 4.00 %  
OBLIGATIONS 5 ans 4.25 %

Caisses-correspondantes à : Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoussin, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

Caisse Centrale : **SAXON**

PRÊTS hypothécaires aux meilleures conditions

## Superbe OCCASION

A VENDRE au choix sur 2

**voitures DODGE** l'une n'ayant pas roulé, sortant de l'usine, l'autre à l'état de neuf. On prendrait évent. en paiement tout en vins du Valais. Pour traiter, s'adresser à J. CLAVIEN, vins en gros, Sierre.

Jeune homme ou jeune fille trouveraient

## PENSION

bon marché, en Suisse allemande où ils auraient l'occasion de fréquenter l'école en ville.

Renseignements par **Mme Holliger, Wegweiser, Ottringen** (Argovie)

## Pour les Mayens

VOUS TROUVEREZ CHEZ **Guill. & Alf. Widmann**

Place du Midi, **SION**, tél. 93

Fauteuil rotin depuis fr. **9.50**  
Fautouil boondoot " **12.—**  
Chaise-longue bras et rallonges " **13.—**  
Parasol 180 cm. diam. inclinaison Fr. **25.—**  
Parasol 220 cm. diam. inclinaison " **35.—**  
Parasol rectangulaire 150 x 200 cm. diam. inclinaison " **32.—**

Visitez notre exposition

**St-Maurice**

**L'Etude de M<sup>e</sup> Marcel Gross**

AVOCAT ET NOTAIRE

est transférée à l'Avenue de la Gare

Commune de Sion

**Services Industriels**

**AVIS**

aux abonnés de **Châteauneuf, du Pont-de-la-Morges, de Conthey, de Vétraz et de Vuissé**

Les intéressés sont avisés que le courant sera interrompu, dès et y compris le 7 juillet, de 4 h. à 10 h.

Sion, le 30 juin 1936.

Direction des Services Industriels.

## Les Mayens de VAN sur SALVAN à mi-chemin de SALANFE

**Restaurant Alpina**

Téléphone 62.886

RESTAURATION chaude et froide. Toutes PROVISIONS pour touristes. Vins 1er choix. Léon Coquoqz, propr., membre C. A. S.

**Service de désinfection**

Destruction complète des punaises

Etuvage de literie et linge. Maladies contagieuses

**Soloz & Zufferey, CHIPPIS — Tél. 51.180**

«LE CONFEDERE», FEUILLETON No 36

**Diane et l'Amour**

ROMAN DE CONCORDIA MERREL

Ainsi, c'était pour cette raison que Jim l'avait épousée ! Maintenant, elle s'expliquait la réserve, la froideur du jeune homme à son égard ; aucun mouvement de tendresse ne l'avait poussé vers elle !

A la réflexion, pourtant, Diane ne peut admettre définitivement cette hypothèse :

« Non, non, se disait-elle, ce ne peut être vrai ! Jim m'aurait franchement exposé la situation ; il ne peut avoir agi de la sorte sans m'avertir.

« Jim l'aimait, elle en était sûre. Les médisances de Mme Van Dyn n'avaient pas été la cause unique du mariage. »

Telles étaient les pensées de Diane, lorsque James reparut.

Elle s'appréta à l'interroger, mais les questions moururent sur ses lèvres à la vue du visage fermé de Landor. Tout espoir l'abandonna.

La journée s'écoula, morne ; le soir revint, pareil aux autres soirs, mais chargé de plus de tristesse. Les jeunes mariés soupèrent l'un en face de l'autre. Le silence devenait intolérable.

Diane le rompit la première :

— Vous ne désirez pas m'épouser, n'est-ce pas, Jim ? demanda-t-elle, les yeux brillants de fièvre.

— Je ne désirais pas vous épouser ? se récria James avec véhémence.

Diane n'entendit que les mots et ne comprit pas le

Tous droits de reproduction réservés.

sens de la protestation qui s'échappait des lèvres de James.

Le jeune homme aurait voulu avouer son amour, mais l'orgueil l'en empêcha ; il fut sur le point de reconnaître que les médisances de Mme Van Dyn lui avaient servi de prétexte pour demander Diane en mariage. Il aimait la jeune fille plus que tout au monde et d'un amour sans cesse accru ; mais, tandis qu'il se sentait disposé à se mettre à genoux, à la supplier de le croire, son visage resta dur et fermé. La passion dont il brûlait ne se manifestait pas.

La voix de Diane s'éleva de nouveau :

— Vous avez pensé que, dans les circonstances actuelles, j'aurais avantage à m'appeler Diane Landor et non Diane Fawcett !

James ne répondit pas ; son silence lui apparaissait comme un mensonge tacite ; il avait honte de lui-même... mais il n'arrivait pas à extérioriser ses sentiments profonds.

— Je veux simplement vous dire ceci, James Landor ; la première fois que j'ai rencontré Mme Van Dyn, elle s'est permis de faire les plus odieuses remarques sur mon compte.

— Et c'est pourquoi de votre côté vous avez consenti à m'épouser ! interrompit Landor d'un ton sarcastique.

— Mes raisons ne valaient-elles pas les vôtres ?

— Puisqu'il en est ainsi, tout est parfait, dit-il, s'efforçant de garder son calme.

Pendant quelques instants, ils restèrent debout à se considérer en silence ; Diane crut voir une lueur de tendresse naître dans les yeux de James. Elle crut qu'il allait l'embrasser et fit un pas en arrière, en disant :

— Ne me touchez pas, Jim !

Landor rougit jusqu'à la racine des cheveux et eut l'impression d'avoir reçu un soufflet. Il s'éloigna sans mot dire.

Une semaine s'écoula ; chacun restait sur ses positions et ne voulait faire aucune concession à son conjoint. Dans leur for intérieur, les deux jeunes gens étaient persuadés qu'il s'agissait cette fois d'une rup-

**A VENDRE Bouteilles**

3 décis, fermeture mécanique, en très bon état, conviendraient spécialement pour conserve de tomate, au prix exceptionnel de 15 ct. pièce.

Distillerie Morand, Martigny

**A LOUER à Champex-Lac petits et grands Appartements**

Prix modérés. S'adresser à Mme Riedweg, Martigny-Gare.

**Tuyaux caoutchouc extra lourds**

mm 13 16 19 25

lem. fr. **0.95 1.10 1.40 2.40**

par rouleau de 30 m.

**E. Wassmer S. A. Fribourg**

**GLACE**

La Fabrique de Glace, à Montreux, livre, par toute quantité, **Glace Hygiénique** artificielle en mouleaux de 25 kgs. Demandez prix et conditions.

**A LOUER Chambre meublée indépendante**, chez Lucien Rouiller, Hôtel Clerc. — Même adresse, à vendre, **BAS PRIX, POTAGER 3 TROUS.**

**Punaises CAFARDS**

Souris, Rats, Mites, etc.

Destruction radicale par l'unique moyen des gaz, avec garantie par écrit par la maison spécialisée

**ARTHUR BLEULER Désinfections HYGIA LAUSANNE RUE DE L'ALE, 26.**

**Faucheuses neuves**

HERCULE 1 chev. **380.—** bain d'huile, Fr.

CORMICK 2 chev. **380.—** Fr.

Facilités de paiement, rabais pr revendeurs. A enlever de suite.

Ecrire sous O. F. 7379 M. à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

De bonne humeur ?

Le café ne se jamais !

De mauvaise humeur ?

Le café ne se jamais !

Bien mangé ?

Pouvez-vous en dire autant d'une autre boisson ?

Mal mangé ?

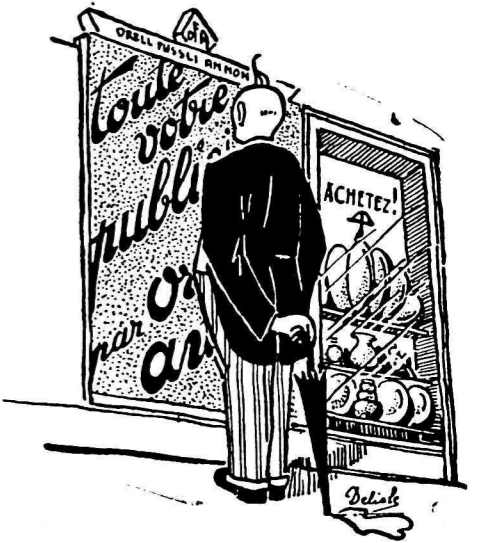
Surtout si ce café est préparé avec de la **FRANCK-AROME** il plaît toujours, car seulement alors il est bon à ravir et fait le délice de tous !

## FRANCK-AROME

l'aide secret de la ménagère

**Affichages et vitrines**

dans les gares CFF et compagnies privées.



VOTRE SERVICE DE PUBLICITÉ

# Orell Füssli-Annonces

AVENUE DE LA GARE

MARTIGNY TEL. 61.252

ture définitive, mais ils avaient compté sans leur jeunesse, sans leur amour réciproque. Seuls, l'orgueil et un faux amour-propre les écartaient l'un de l'autre.

XXV

Ni Diane ni James ne purent jamais s'expliquer comment la brouille avait pris fin... Un matin, ils se retrouvèrent amis !

Ils se contentèrent de constater que toute trace d'animosité avait disparu de leur cœur.

Landor dit à brûle-pourpoint :

— Je n'ai plus beaucoup d'argent, Diane.

Elle le regarda, un peu étonnée :

— Combien de temps pouvons-nous durer avec ce qui reste ?

La glace se trouva rompue. Ils établirent des comptes préventifs, avec la minutie d'un vieux ménage.

— Par chance, votre père m'avait remis, à l'avance, un trimestre d'appointements ; sans cela, je ne sais comment nous nous en serions tirés !

— Quoi ! Jim, une si petite somme pour trois mois. Je suis surprise...

— Avant de quitter Johannesburg, j'ai envoyé un chèque à mon père, en Angleterre.

— Un gros chèque, je pense ?

— Ne vous tourmentez pas à mon sujet, Diane ! Croyez bien que votre père n'a pas abusé de la situation en établissant mon contrat, dit-il en riant.

Diane parut un peu embarrassée, puis ajouta :

— Mon intention n'est pas, Jim, de me mêler de vos affaires ; cependant, il est assez naturel, quand on est...

— ...Mariés ! compléta James d'une façon tout à fait inattendue.

C'était la première fois qu'une allusion était faite à la cérémonie célébrée par le Révérend Seymour ; Diane rougit violemment, puis ajouta :

— Non, ce n'est pas ce que je voulais dire... mais quand on vit ensemble, dans ces solitudes.

— Ah ! fort bien ! interrompit froidement James.

— Voyons, Jim, devons-nous toujours nous quereller, revenir incessamment sur le passé et faire état de

choses qui, dans le veld, n'ont plus d'importance, ni même de signification ? Ici, la vie est réduite à des proportions modestes : nous devons abolir maintes notions se rapportant à notre manière de vivre antérieure. Est-il question ici, par exemple, de bains, de frictions, de nappes, de serviettes de table ? Quelqu'un prend-il le soin de m'avancer une chaise pour m'asseoir à table ? Ce serait du plus haut comique, n'est-ce pas, quand on a pour sièges des caisses vides ?

— Le regrettez-vous ?

— Pas du tout. C'est bien plus, comment dirai-je, varié et amusant ainsi ; autrefois, j'aurais jugé discourtois un homme, s'il ne m'avait pas offert des fleurs ou des bonbons. Maintenant, je ris de ces fadaïses et je trouve que ces garçons étaient bien sots de m'entourer d'attentions, souvent si puérides.

— Combien je suis heureux de vous entendre parler ainsi, Diane, dit lentement Jim.

— Je suis une créature raisonnable, même si vous ne le croyez pas toujours...

— Mais, Diane, je m'en rends compte.

— Pas toujours !

— Etes-vous toujours raisonnable ?

— Quel air vraiment supérieur ! Et vous, Jim, supposez-vous que vous l'êtes toujours vous-même ?

— Vous avez raison, Diane ! Je reconnais que je ne l'ai jamais été !

Quel sens était caché sous ces paroles en apparence anodines ? James ramassa l'argent étalé sur la table et le remit dans sa bourse.

— Avez-vous pensé, demanda alors Diane, à faire le compte de ce que vous avez dépensé pour moi depuis notre séjour ici ?

— Non. Pourquoi ?

(à suivre)

**Assurances Responsabilité Civile**

**Assurance VOL**

**„Zurich“**

C. Aymon & A. de Rivaz SION